

LE TAMBOUR de Boran

Sommaire

- P 2 Le mot du Maire
- P 3 Boran autrefois
Vie locale
- P 6 État civil 2025
- P 7 La rubrique du CPI
- P 8 Environnement
- P 9 Le bien-être dans mon assiette
- P 10 Vie associative
- P 11 Informations pratiques
Agenda

Bonne Année !

N° **41** janvier 2026

www.boran-sur-oise.fr

Le mot du Maire



Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

Chères Boranaïses, chers Boranais,

Alors que s'ouvre une nouvelle année, je souhaite vous adresser, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite, tant dans votre vie personnelle que professionnelle. Que 2026 soit une année d'espérance, de projets et de confiance en l'avenir !

Je souhaite également avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2025, et pour leurs proches. Je pense notamment à Alain Guéninèche et Serge Dufour, anciens sapeurs-pompiers volontaires, profondément attachés à notre commune.

Leur engagement au service des Boranais et leur amour de Boran méritaient d'être rappelés.

L'année 2025 a marqué la dernière année du mandat municipal. Notre équipe l'a exercée avec la même application et la même conviction qu'au premier jour, en poursuivant les projets annoncés lors des vœux 2025. Sans dresser un inventaire exhaustif, il me paraît néanmoins important de revenir sur les principales réalisations engagées au cours de l'année.

En 2025, nous avons fait le choix d'investissements importants, parfois coûteux, mais nécessaires à notre cadre de vie quotidien et à la préparation du Boran de demain. Parmi ces travaux figurent notamment :

- *le remplacement de 145 lampadaires pour un montant de 142 000 € ;*
- *la fin des travaux d'enfouissement de la rue du Château pour 136 000 € ;*
- *divers travaux de voirie (rue du Château, rue Jean Bouvy, place Bourgeois, aire de jeux du Moulin, entrées du cimetière, parking du pôle médical) pour 210 000 € ;*
- *la création de la mairie annexe au centre socioculturel pour 167 000 €, financée grâce à une subvention de l'État de 49 000 € et du Conseil Départemental de l'Oise à hauteur de 52 000 € ;*
- *le renforcement du système de vidéo-protection pour 20 000 €, subventionné par le Conseil Départemental de l'Oise à hauteur de 7 000 € ;*
- *la rénovation énergétique de la bibliothèque pour 110 000 €, avec des subventions de 8 000 € du SE60 et de 57 000 € du Fonds Vert ;*
- *l'acquisition de trois solutions de vidéo-projection interactive pour l'école élémentaire pour 12 000 €, subventionnée par l'État à hauteur de 3 000 € ;*
- *la rénovation complète d'une classe de l'école primaire, du sol au plafond, pour 14 000 € ;*
- *une nouvelle tranche de végétalisation du cimetière pour 9 000 €, subventionnée à hauteur de 5 000 € par le Parc Naturel Régional.*

Au total, ce sont 630 000 € de travaux qui ont été engagés en 2025 sur les fonds propres de la commune. Ces investissements ont permis de faire travailler majoritairement des entreprises locales, contribuant ainsi au dynamisme économique de notre territoire.

Je tiens à souligner l'engagement constant de nos agents communaux, et tout particulièrement celui des services techniques, dont le travail quotidien, souvent discret, est indispensable au bon fonctionnement de la commune et à la qualité de vie des Boranais.

La cohésion communale reste au cœur de notre action. Elle repose sur l'implication des agents municipaux, des élus, du tissu associatif, des enseignants, des commerçants et de nos sapeurs-pompiers volontaires. Les nombreuses manifestations organisées en 2025 — théâtre, concerts, carnaval, fêtes de la Saint-Jean, bal des pompiers — témoignent de cette dynamique collective et de l'attachement des habitants à la vie locale.

Sur le plan commercial et paramédical, l'année 2025 a permis l'installation d'une diététicienne dans la maison médicale, occupant ainsi le dernier cabinet disponible. Un pédicure-podologue a également rejoint la commune depuis le 1er janvier au 6 rue J. J. Courtois. L'année 2026 devrait voir l'arrivée d'un libraire canadien, en lieu et place d'Arnography, contribuant à la diversité de notre offre commerciale.

La sécurité demeure une priorité. La collaboration étroite avec la brigade de gendarmerie de Saint-Leu-d'Esserent, notre police pluricommunale et l'efficacité de la vidéoprotection ont permis d'obtenir des résultats significatifs en matière de prévention et de résolution des délits. Je salue l'arrivée en 2025 de notre nouveau responsable de la police pluricommunale, et l'engagement de son équipe au service de Blaincourt-lès-Précy, Boran-sur-Oise, Crouy-en-Thelle et Villers-sous-Saint-Leu.

Nos sapeurs-pompiers volontaires, au sein du Centre de Première Intervention, ont également joué un rôle essentiel. En 2025, ils sont intervenus 38 fois pour porter secours aux habitants et protéger les biens, auxquelles s'ajoutent 25 interventions pour la destruction de nids de frelons asiatiques et autres nuisibles, prises en charge intégralement par la commune.

L'année 2025 a aussi été marquée par une belle reconnaissance : après l'obtention d'une première fleur en 2023, Boran s'est vu attribuer une deuxième fleur au label "Villes et Villages fleuris". Cette distinction récompense une politique d'aménagement tournée vers le bien-être des habitants et la valorisation de l'identité de notre village. Elle est le fruit d'une volonté politique et d'un travail d'équipe remarquable, notamment de nos services techniques.

Vie locale



Tout au long de l'année, nous sommes restés attentifs au bien-être quotidien des Boranais, tout en conservant une fiscalité stable, sans augmentation des taxes foncières pour **la dixième année consécutive**. Notre taux de taxe foncière demeure inférieur de 12 % à la moyenne départementale, et notre endettement par habitant est inférieur de 30 % à la moyenne nationale. Ces résultats sont le fruit d'efforts constants de gestion et de rationalisation des dépenses engagés depuis six ans.

Dans ce contexte, l'action de la Communauté de communes Thelloise, qui regroupe 41 communes et près de 63 000 habitants, mérite d'être saluée. De nombreuses compétences lui sont désormais confiées par la loi, et l'esprit de travail y est constructif et responsable. De même, le Syndicat intercommunal La Ruraloise, en charge de la petite enfance, du périscolaire et des accueils de loisirs, a récemment emménagé dans ses nouveaux locaux au centre socioculturel. Je remercie sa directrice et ses équipes pour leur engagement au service des enfants de notre territoire.

Pour conclure, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Que 2026 soit porteuse d'espérance, de solidarité et de projets partagés !

Jean-Jacques DUMORTIER

Maire

1^{er} Vice-Président

de la Communauté de Communes Thelloise

Président du Syndicat SIVU Rural'Oise

Boran Autrefois



*Ancienne carte postale de notre village.
Source : collection privée d'un Boranais*

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE :

ROSITA BANANA TATTOO

La commune a le plaisir d'accueillir Rosita Banana Tattoo, un salon de tatouage privé.

Le salon est également spécialisé en micro-pigmentation capillaire, une technique esthétique innovante et non invasive. Celle-ci consiste à implanter de très fins pigments dans le cuir chevelu afin de reproduire l'aspect naturel des cheveux. Cette méthode permet notamment de camoufler les zones clairsemées, les cicatrices ou la calvitie, tout en redonnant une impression de densité et de volume harmonieuse et naturelle.

Rosita Banana Tattoo s'adresse aussi bien aux personnes souhaitant réaliser un tatouage artistique qu'à celles recherchant une solution esthétique discrète et personnalisée.

Contact : Fanny CHEVALLIER

Siège social : 30, Rue du Château

☎ 06 15 50 51 91

✉ rositabananatattoo@gmail.com

(uniquement sur rendez-vous)

Instagram : [rosita_banana_tattoo](https://www.instagram.com/rosita_banana_tattoo)

Facebook : [Rosita Banana Tattoo](https://www.facebook.com/RositaBananaTattoo)

BIENVENUE AU PODOLOGUE

La Municipalité est heureuse d'accueillir Monsieur Romain DAMGE, pédicure-podologue, qui a ouvert son cabinet au 6 rue J.-J. Courtois depuis le 1^{er} janvier 2026. Monsieur DAMGE reçoit enfants, adultes et seniors pour le soin et le suivi de la santé du pied.

☎ 06 87 19 44 06

📅 Prise de rendez-vous : via Doctolib

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans l'exercice de son activité au sein de notre commune.



Vie locale

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Le Maire, Jean-Jacques DUMORTIER, les membres du Conseil Municipal et les sapeurs-pompiers volontaires de Boran ont distribué le dimanche 7 décembre les colis de Noël à nos Anciens. Cette année, ce sont plus de 300 colis qui ont été livrés pour le sourire de nos aînés de 70 ans et plus.

TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Vous préparez un examen ou un voyage à l'étranger pendant les prochaines vacances scolaires ?

Anticipez dès maintenant et pensez à mettre à jour vos titres d'identité : carte nationale d'identité (CNI) et passeport. La Mairie de Boran-sur-Oise vous accompagne dans vos démarches. Ces démarches se réalisent en ligne, simplement et rapidement, via le site officiel de l'État : www.ants.gouv.fr

Les étapes à suivre :

1. Connectez-vous au site de l'ANTS
2. Effectuez votre demande depuis chez vous
3. Suivez les instructions selon votre démarche
 - Carte nationale d'identité
 - Passeport
4. Suivez l'avancement de votre dossier en ligne

Prise de rendez-vous en mairie :

Une fois votre pré-demande en ligne effectuée, vous pouvez prendre rendez-vous à la Mairie de Boran-sur-Oise :

Par téléphone : 03 44 21 63 13

En ligne : www.boran-sur-oise.fr - Rubrique « CNI et Passeport »



N'attendez pas la dernière minute ! Les délais de délivrance peuvent être longs, notamment avant les vacances scolaires. La Mairie de Boran-sur-Oise reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

ÉLECTIONS – CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous avez déménagé récemment, tout en restant domicilié sur la commune de Boran-sur-Oise ?

Pensez à mettre à jour votre adresse auprès de la Mairie afin de garantir votre inscription correcte sur les listes électorales. Cette démarche est indispensable pour continuer à voter dans votre bureau de vote habituel et recevoir les informations électorales à la bonne adresse.

Comment effectuer la démarche ?

Merci de vous présenter en Mairie, muni :

- d'un justificatif de domicile récent (facture, attestation, quittance de loyer, etc.)
- d'une pièce d'identité

La mise à jour de votre adresse sera effectuée par les services municipaux.

Rappel important

Sans déclaration de changement d'adresse, votre inscription électorale peut devenir incorrecte et compliquer votre participation aux scrutins à venir.

La Mairie de Boran-sur-Oise reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Votre demande d'autorisation d'occupation du domaine public (camion de déménagement, dépôt de benne, échafaudage...) peut s'effectuer par internet en vous rendant sur le site de la commune <https://boran-sur-oise.fr>, rubrique Vie municipale / Les services de la Mairie.

Le formulaire à télécharger est à renvoyer directement à la Police Municipale, soit dans leur boîte aux lettres au 21, rue J.J. Courtois ou via leur adresse mail police@boransuroise.fr

Attention toute demande doit être envoyée au minimum 1 semaine avant la date prévue pour pouvoir être traitée.

CHATS LIBRES BORANAIS

Le programme de stérilisation et d'identification des chats errants sur notre commune se poursuit. On observe une diminution de la population de chats errants mais il ne faut pas relâcher notre attention !

C'est pourquoi nous avons besoin de vos signalements, auprès de la mairie, lorsque vous observez un chat errant non identifié afin d'organiser un trappage efficace.

Cette année nous avons :

- Stérilisé et identifié 4 chats ;
- Nourri les chats libres aux points de nourrissage ;
- Soigné les chats libres malades et malheureusement 3 euthanasies ont été nécessaires ;
- Placé 4 chats libres.

Nous avons suspendu le point de nourrissage à la bibliothèque (nous avons perdu nos 2 derniers chats libres qui y vivaient). Nous remercions nos bénévoles pour leur engagement, leur générosité mais également nos employés de mairie. Grâce à eux nous pouvons mener quotidiennement nos actions. Cette année nous remercions plus particulièrement Dominique Riquier qui nous a aidé sans relâche durant 8 ans et nous avons une pensée pour Josette Wiss qui nous a malheureusement quitté après des années de bénévolat pour soigner et apporter un peu de chaleur à nos chats libres boranais. Merci.

Vous pouvez prendre part à notre action :

- En réalisant des dons de nourriture (pâtées, croquettes) à la mairie.
 - En devenant bénévole (nourrissage sur les lieux désignés, suivi sanitaire...), nous avons besoin de vous !
- Pour cela contactez la mairie.

Pour rappel, les propriétaires de chats ont l'obligation de les faire identifier. Tout chat trappé identifié est immédiatement relâché.

SV



LE SPORT UN ATOUT MAJEUR POUR LA JEUNESSE

Depuis de nombreuses années, la Commune de Boran-sur-Oise a fait le choix d'intégrer à ses effectifs un éducateur sportif pleinement investi dans la vie de l'école primaire et dans les activités périscolaires. Cette décision, pionnière et ambitieuse, illustre l'engagement fort de la municipalité en faveur de la jeunesse. Elle porte aujourd'hui ses fruits : elle contribue au bien-être des enfants, au dynamisme de la Commune et au développement d'une véritable culture sportive locale.

Un pilier de l'EPS à l'école élémentaire

Depuis 1997, l'éducateur sportif co-enseigne l'Éducation Physique et Sportive avec les enseignants de l'école élémentaire. Chaque classe bénéficie ainsi de trois heures d'EPS par semaine, conformément aux programmes de l'Éducation nationale. Les cycles d'apprentissage proposés permettent aux élèves de découvrir une large palette d'activités : course d'endurance, athlétisme, handball, basket, gymnastique, roller, lutte et programme « Savoir rouler à vélo ».

À la fin de chaque cycle, une rencontre ou un tournoi rassemble toute l'école : challenge d'athlétisme, tournoi de lutte, tournoi de basket, présentation gymnique en musique, ou encore sortie vélo dans le cadre du projet « Savoir rouler à vélo ». Pour ce dernier, la Commune met à disposition la piste routière, et un partenariat annuel avec la Gendarmerie permet d'organiser un test pratique et théorique très apprécié des enfants et des familles.

L'année dernière, l'éducateur sportif a accompagné les élèves dans de nouveaux projets, comme la classe de neige des CE2 en mars 2025, préparée grâce à un cycle roller particulièrement adapté au travail de l'équilibre et de la glisse.

L'École municipale des sports : un succès renouvelé chaque mercredi

Ouverte aux enfants de 6 à 10 ans, l'École municipale des sports connaît depuis sa création un véritable engouement. Jusqu'à 40 % des enfants scolarisés à Boran-sur-Oise y ont participé, et le service affiche chaque année un taux d'occupation de 90 à 100 %.

Les activités proposées sont variées, attractives et complémentaires de celles pratiquées en milieu scolaire ou au sein des associations : vélo, tennis, badminton, course d'orientation, jeux de ballons (basket, rugby, handball, volley-ball, hockey), jeux traditionnels, cirque, roller...

Là encore, il s'agit d'une initiative municipale volontaire, qui dépasse les obligations réglementaires et vise avant tout à offrir aux enfants un accès facilité au sport et à la découverte.



Des stages sportifs plébiscités par les jeunes

Pour les 9 à 14 ans, la Commune organise également des stages sportifs, eux aussi marqués par un taux d'occupation de 90 à 100 % et un succès constant au fil des années. Ce dispositif, lui aussi non obligatoire, témoigne de la volonté municipale de proposer des activités de qualité au plus grand nombre.

Ces stages permettent de s'initier à des disciplines originales et complémentaires de celles pratiquées à l'école ou à l'École municipale des sports : aviron, tir à l'arc, canoë-kayak, escalade, golf, VTT, tennis, squash, voile (catamaran et paddle)...

Autant d'expériences marquantes qui renforcent la confiance en soi et l'envie d'une pratique physique régulière.

Un bilan très positif pour la Commune

Au total, une vingtaine d'activités sportives différentes sont proposées chaque année aux enfants de Boran-sur-Oise. Cette diversité, associée à la stabilité d'un éducateur sportif expérimenté et engagé, permet de garantir une pratique éducative, sécurisée et ouverte à tous.

Il est important de rappeler que la présence d'un éducateur sportif dans les services municipaux ne relève pas des obligations légales, mais bien d'un choix politique affirmé : celui d'investir durablement dans la jeunesse, la santé, l'épanouissement et la réussite des enfants, tout en renforçant les liens entre école, familles, associations et partenaires institutionnels.

Grâce à cet engagement volontaire et constant, Boran-sur-Oise offre à ses jeunes habitants un cadre sportif riche, stimulant et porteur de valeurs essentielles.



Vie locale

CHANTIERS JEUNES

Le Conseil Municipal organise pour les jeunes Boranais âgés de 16 ans et de moins de 18 ans, des chantiers d'aménagement, de peinture et de propreté pendant les vacances scolaires de printemps du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026.

Les jeunes intéressés se présenteront munis d'un coupon d'inscription à retirer en Mairie. Les nouveaux Boranais se présenteront munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les places étant limitées, nous pourrons ouvrir une seconde semaine de chantier jeunes, la confirmation définitive des dates sera faite en fonction des inscriptions.

LES CLÔTURES ET LES COULEURS

A l'approche du printemps, nous souhaitons vous rappeler que notre Commune fait partie du Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France. Pour respecter l'harmonie de notre village, toute modification de clôture sur rue doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie. Les clôtures de type « canisse » en plastique sont interdites afin de ne pas défigurer le cadre architectural de notre village. Les préconisations sont un grillage simple doublé d'une haie vive, ou un muret surmonté d'une grille en fer forgé, doublé d'un festonnage si nécessaire.

D'autres travaux de rénovation : une palette de couleurs et de matériaux de recommandations architecturales est téléchargeable sur notre site <https://www.boran-sur-oise.fr/vie-municipale/urbanisme-et-plu/>

APPEL À BÉNÉVOLES - TRANSPORT SOLIDAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Boran-sur-Oise lance un appel à bénévoles afin de renforcer son action de solidarité locale. Nous recherchons des volontaires disponibles un vendredi après-midi par mois pour assurer le transport de Boranais ne disposant pas de moyen de locomotion jusqu'à l'épicerie sociale « La Source », située à Chantilly. La commune de Boran est partenaire de cette structure solidaire depuis plus de 20 ans.

L'épicerie sociale « La Source » a pour mission d'accompagner les personnes et familles confrontées à des difficultés financières temporaires, en leur proposant un accès à des produits de première nécessité à moindre coût. Entièrement gérée par des bénévoles, elle accueille ses bénéficiaires une fois par semaine, dans un esprit de respect, d'entraide et de dignité.

Votre engagement, même ponctuel, contribuera concrètement à lutter contre l'isolement et à soutenir les habitants les plus fragiles de notre commune.

Pour tout renseignement ou pour proposer votre aide, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie au 03 44 21 63 13.

Un grand merci par avance à toutes les personnes prêtes à s'engager à nos côtés pour cette action solidaire.



État Civil 2025 DE LA COMMUNE

ILS SONT NÉS

Axel FOULON né le 14 janvier 2025

Ulysse né le 15 janvier 2025

Rachel LAMBRET née le 6 mars 2025

Ada MALARME ORNELAS MANTILLA née le 8 mars 2025

Arthur SCHWARZ né le 12 mai 2025

Othman né le 13 mai 2025

Zia née le 31 mai 2025

Maylonie née le 3 juin 2025

Andrea née le 11 juin 2025

Maël né le 13 juillet 2025

Damián né le 2 août 2025

Kynai né le 5 août 2025

Camille née le 16 août 2025

Hugues FÉREY né le 19 août 2025

Miléa HOCINE née le 25 août 2025

Léo né le 25 septembre 2025

Thomas GONÇALVES COSTA né le 30 septembre 2025

Ambre née le 6 novembre 2025

ILS SE SONT UNIS

Valérie et Olivier le 15 février 2025

Ameyo et Claudio le 26 avril 2025

Emeline FRÉTÉ et Théo COCAGNE le 10 mai 2025

Nathalie et José le 31 mai 2025

Mérodie et Maxime le 31 mai 2025

Céline DEBRAY et Nicolas BOUCHAIN le 21 juin 2025

Mélissa BABAHAN et Thomas GRIBOT le 28 juin 2025

Tiphaine VINCENT-TORCHAUSÉE et Tiago DA COSTA

FERREIRA le 9 août 2025

Christine LEMAITRE et Christian MATESANZ le 30 août 2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Marie MARRO décédée le 7 janvier 2025 dans sa 96^{ème} année

Michelle SALESSE décédée le 11 janvier 2025 dans sa 88^{ème} année

Cinette COLONGE décédée le 12 février 2025 dans sa 72^{ème} année

Alain GUENINECHE décédé le 17 février 2025 dans sa 71^{ème} année

Carlos PEREIRA décédé le 23 février 2025 dans sa 45^{ème} année

Lydie FILLETTE décédée le 4 mars 2025 dans sa 86^{ème} année

Jean SOULIÉ décédé le 7 mars 2025 dans sa 87^{ème} année

Corinne BOISSIERE décédée le 2 avril 2025 dans sa 55^{ème} année

Lucienne JAMET décédée le 20 avril 2025 dans sa 99^{ème} année

José FÉLIX DE SAMPAIO décédé le 4 mai 2025 dans sa 65^{ème} année

Tereza MARIA MOUTINHO décédée le 15 mai 2025 dans sa 83^{ème} année

Yves BROHAN décédé le 22 mai 2025 dans sa 76^{ème} année

Gérard PUISSANT décédé le 7 juin 2025 dans sa 74^{ème} année

Maria DESAMPAIO décédée le 28 juillet 2025 dans sa 92^{ème} année

Serge DUFOUR décédé le 10 octobre 2025 dans sa 71^{ème} année

Yves ROBIN décédé le 26 octobre 2025 dans sa 83^{ème} année

Anne TOUJAS décédée le 31 octobre 2025 dans sa 62^{ème} année

Andrée BRONDY décédée le 17 novembre 2025 dans sa 81^{ème} année

Josiane SELLES décédée le 18 décembre 2025 dans sa 74^{ème} année

La rubrique du CPI



BIEN APPELER LES SECOURS : UN GESTE SIMPLE QUI PEUT SAUVER UNE VIE

Avant toute chose, nous tenons à remercier chaleureusement les habitants de Boran-sur-Oise pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de la campagne de calendriers. Votre soutien fait vivre l'Amicale des sapeurs-pompiers et renforce les liens qui nous unissent au sein de notre commune.

Nous en profitons également pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour cette année 2026.

En tant que sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Première Intervention de Boran-sur-Oise, nous constatons régulièrement que la qualité d'un appel d'urgence peut faire gagner de précieuses minutes. Bien appeler les secours, c'est déjà commencer à aider. Voici quelques repères simples pour savoir qui appeler, comment préparer l'appel, et quelles informations donner.



15, 18, 112 : qui appeler selon la situation ?

• Le 15 – SAMU :

Pour toute urgence médicale : malaise, douleur thoracique, difficulté respiratoire, perte de connaissance, suspicion d'AVC, ou tout besoin d'un avis médical immédiat.

• Le 18 – Sapeurs-pompiers :

Pour les accidents et les situations de danger : incendie, accident de la route, chute grave, noyade, fuite de gaz, électrisation, intoxication, inondation, etc.

• Le 112 – Numéro d'urgence européen :

À utiliser si vous hésitez, ou si vous êtes en déplacement dans l'Union européenne.

Avant d'appeler : quelques vérifications simples

Avant de composer le numéro d'urgence, prenez quelques secondes pour :

- vous mettre en sécurité ;
- repérer l'adresse exacte ou un point de repère évident ;
- identifier ce qu'il se passe et le nombre de personnes concernées ;
- vérifier si les secours auront un accès facile (porte, portail, interphone...).

Pendant l'appel : rester calme et répondre simplement

Les opérateurs sont là pour vous guider. Il suffit de répondre clairement aux questions suivantes :

1. Où ?

L'adresse précise, les repères visibles, les accès.

2. Quoi ?

Une description simple : « malaise », « incendie dans la cuisine », « accident entre deux voitures », etc.

3. Qui ?

Nombre de victimes, âge approximatif, état apparent (conscient, respire, blessure visible...).

4. Comment ?

Quelques détails utiles : fumée, personne coincée, situation qui évolue, etc.

Quand raccrocher ?

Uniquement lorsque l'opérateur vous le dit.

Il peut encore avoir besoin d'informations ou vous donner des consignes pour la sécurité en attendant notre arrivée.

Après l'appel : faciliter notre intervention

- Ouvrez les accès (porte, portail).
- Si possible, envoyez quelqu'un dehors pour nous guider.
- Restez joignable et gardez votre téléphone à portée de main

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS : DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Le Centre de Première Intervention de Boran-sur-Oise recherche activement de nouvelles recrues. Que vous soyez déjà formé ou totalement débutant, vous pouvez rejoindre nos rangs : nous vous accompagnerons, nous vous formerons, et vous deviendrez rapidement un maillon essentiel de la chaîne des secours.

Il est important de rappeler que sapeur-pompier volontaire ne signifie pas bénévole. Nous nous engageons librement, mais chaque intervention, chaque garde et chaque formation donne droit à une indemnisation, définie au niveau national. Il ne s'agit pas d'un salaire, mais d'une reconnaissance du temps donné, de la disponibilité et de l'engagement au service de tous.

Le double engagement :

une possibilité ouverte avec le SDIS 60

Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin, il est également possible de s'engager dans un double engagement :

- au Centre de Première Intervention de Boran-sur-Oise,
- et en parallèle au SDIS 60 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise).

Ce double engagement permet :

- de participer à davantage d'interventions,
- d'effectuer des gardes départementales,
- de développer ses compétences,
- tout en continuant à servir directement la commune de Boran-sur-Oise.

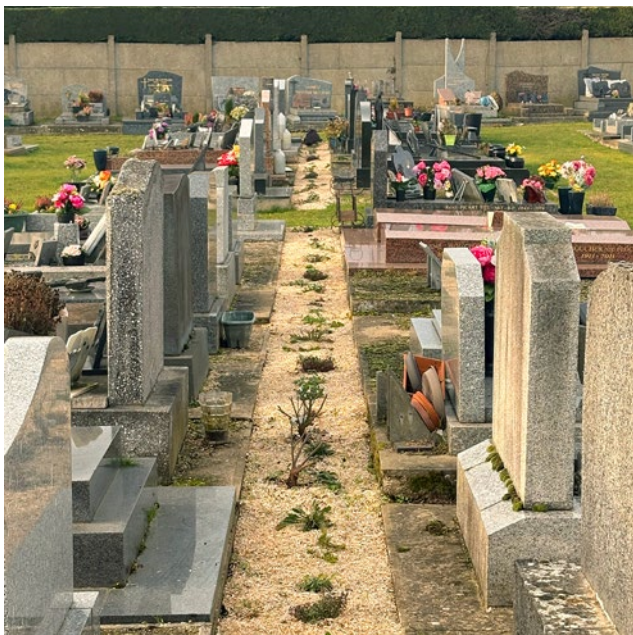
C'est une opportunité idéale pour celles et ceux qui souhaitent s'investir davantage dans le secours, tout en gardant un ancrage local fort.

Si vous souhaitez découvrir notre activité, visiter le centre ou vous renseigner sur les modalités d'un engagement — simple ou double — venez à notre rencontre : nous serons heureux de vous accueillir, nous sommes joignables au 06.59.72.46.51



NOTRE CIMETIÈRE

Pour rappel, la Commune de Boran-sur-Oise a initié en 2023 un travail sur la valorisation paysagère de son cimetière en collaboration avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et le cabinet d'études « Troisième Paysage » dans le cadre d'une étude d'aménagement et de gestion du cimetière.



POURQUOI UNE ÉTUDE PAYSAGÈRE DU CIMETIÈRE ?

Afin d'accompagner l'évolution des usages et d'améliorer la qualité du cadre paysager, la Commune a souhaité engager une réflexion globale sur l'aménagement de son cimetière. Cet espace, à la fois lieu de mémoire et de recueillement, nécessite une attention particulière : il doit rester accueillant, accessible et respectueux de l'environnement. C'est dans cette perspective qu'une étude paysagère a été confiée à au cabinet « Troisième Paysage ». Leur mission a débuté par un diagnostic complet du site : état et implantation des allées, cohérence des plantations, gestion de l'eau, circulation, accessibilité, sécurité, mais aussi attentes des familles. Ce travail préalable a permis de mettre en évidence les atouts du cimetière ainsi que les améliorations nécessaires.

Cette démarche s'inscrivait également dans le contexte du zéro phyto, qui impose depuis plusieurs années l'abandon des produits phytosanitaires dans les espaces publics. Ce changement de pratique, indispensable pour la santé et l'environnement, a demandé d'adapter les modes d'entretien et réfléchir à l'organisation des lieux. L'étude avait donc pour objectif d'aider la Commune à trouver des solutions durables : végétalisation maîtrisée, choix d'essences adaptées, facilitation de l'entretien manuel, amélioration du confort pour les usagers...

Les préconisations issues de l'étude qui ont donné lieu au projet de valorisation paysagère de notre cimetière ont été présentées lors d'une réunion publique qui s'est tenue à la salle des fêtes le 11 avril 2024. Des échanges constructifs ont permis d'aborder plusieurs sujets : la gestion différenciée, l'évolution des pratiques et des modes d'entretien, ainsi que les économies de ressources.

LES TRAVAUX

La végétalisation des allées

Pour stabiliser les sols et favoriser la reprise de la végétation de manière naturelle, la Commune a choisi d'avoir recours à la technique d'hydromulching. Ce procédé consiste à projeter un mélange de fibres végétales, de semences et d'eau, permettant de protéger le sol tout en facilitant la germination des plantations. En plus de limiter l'érosion, cette solution réduit considérablement les besoins en entretien.

Deux tiers du cimetière ont déjà été traités lors des deux derniers hivers, et la dernière tranche sera programmée une fois achevés les travaux de reprise des concessions dans la partie dite « indigents ». Cette opération offre désormais un cadre plus vert et plus harmonieux, en cohérence avec les objectifs fixés par l'étude paysagère.

La reprise des entrées pour améliorer l'accessibilité

Dans une logique d'accueil et de mise en accessibilité, la Commune a procédé à la rénovation des deux entrées principales situées dans la rue de Beaumont. Jusqu'ici recouvertes de gravillons, ces zones ont été réaménagées avec un enrobé, offrant désormais un accès plus confortable et plus sécurisé, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Cette intervention ciblée améliore nettement la circulation de l'ensemble des usagers, tout en s'intégrant discrètement dans l'aménagement existant.



La floraison des intertombes

Dans la continuité des préconisations de l'étude paysagère, la Commune a engagé un programme de végétalisation des intertombes afin d'améliorer l'esthétique générale du cimetière et de renforcer la biodiversité. Les espaces situés entre les sépultures ont ainsi été plantés de couvre-sols, de petits massifs et de fleurs saisonnières. Les nouvelles plantations, récemment finalisées, apporteront au printemps davantage de couleur et de douceur à cet espace de recueillement.

Le bien-être dans mon assiette



Au-delà de l'embellissement, cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs du « zéro phyto ». Les végétaux choisis, rustiques et adaptés au site, limitent naturellement la pousse des herbes indésirables, réduisant la nécessité de désherbage manuel. Cette évolution des pratiques permet un entretien plus durable, tout en améliorant le confort de travail des agents municipaux.

Grâce à ce fleurissement pensé et maîtrisé, le cimetière gagne en harmonie et en sérénité, offrant aux visiteurs un cadre plus accueillant et respectueux de l'environnement.

Ces travaux ont fait l'objet d'un accord de subvention du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France à hauteur de 4624 euros soit 80% du montant des travaux.

Les plantations d'arbres à venir

L'étude paysagère a également mis en avant la nécessité de créer davantage d'ombre au sein du cimetière, notamment le long des allées principales. La Commune prévoit donc, dans une prochaine étape, la plantation de nouveaux arbres soigneusement sélectionnés pour leur port, leur longévité et leurs faibles besoins d'entretien. Les essences retenues seront également choisies pour limiter le développement de racines superficielles et éviter toute gêne pour les tombes et les concessions voisines.

Ces futures plantations offriront un confort accru aux visiteurs lors des périodes les plus chaudes, tout en renforçant la présence végétale du site. Elles contribueront aussi à la biodiversité locale et à l'atmosphère sereine recherchée pour cet espace de recueillement.



LE CHOU DE BRUXELLES, LÉGUME DE SAISON

Les maraîchers de Saint Gilles (Belgique) décident, au XVII^{ème} siècle d'étendre leurs cultures et de produire un chou vertical, hybride qui fut introduit en France vers 1815. Les 3 principaux pays producteurs de chou de Bruxelles sont les Pays Bas, la Belgique et le Royaume Uni. Il appartient à la famille des Brassicacées (ex Crucifères), légume de saison froides qu'on trouve sur les étals de septembre à février.

Ses qualités nutritionnelles :

riche en vitamines C, B6, B9, Riche en eau (90%) donc rassasiant, favorable au transit et à l'amincissement, riche en fibres utiles pour le transit, riche en protéines.

On lui reconnaît des actions : Protecteur contre les maladies cardiovasculaires. Antioxydante grâce à sa richesse en lutéine et zéaxanthine pour lutter contre la dégénérescence maculaire. Importance pour la femme enceinte grâce à sa richesse en vitamine B9 ou folates. Coupe faim grâce à sa richesse en eau et en fibres.

Recette de choux de Bruxelles au four

Préparation 10 minutes Cuisson 30 à 35 mn à 180°C.

Ingrédients : 1 kg de choux de Bruxelles épluchés et coupés en 2, huile d'olive, sel, poivre.

Réalisation : : Huiler le fond d'un plat allant au four. Déposer tous les choux de Bruxelles coupés en 2 dans le plat de façon à ce qu'ils le recouvrent. Ajouter sel et poivre à votre convenance. Four à 180°C 30 à 35 minutes. Retourner souvent les choux de façon à ce que les 2 côtés soient dorés.

Bonne dégustation !

IV



Vie associative

LE STAKIT CLUB DE BORAN-SUR-OISE FÊTE LES 10 ANS DE SON ATELIER CADETS !

Depuis mars 1998, le Stakit Club fait vivre la passion de la maquette dans notre beau village de Boran-sur-Oise. Jamais une semaine sans ouverture, jamais une semaine sans partage ! Mais attention : le Stakit Club, ce ne sont pas seulement des maquettes entre adultes et anciens. C'est un lieu de liberté et de création : maquettes, figurines, trains, modélisme... où chacun y trouve son bonheur ! C'est aussi beaucoup de bonne humeur, de partage, d'amitié, et surtout un atelier du samedi matin réservé à nos cadettes et cadets.

Aujourd'hui, le Stakit Club est fier d'annoncer les 10 ans de son atelier cadets ! Depuis une décennie, cet atelier permet aux enfants de s'exprimer autour d'une maquette... et d'une bonne brioche, avec un peu de Nutella, bien sûr ! Pour cette année anniversaire, l'atelier compte 14 cadets âgés de 6 à 17 ans : de nouveaux visages, des fidèles de toujours, et même quelques retours.



Le Stakit Club est très actif : Grâce à l'aide de notre Municipalité, il a récemment réalisé lui-même son nouvel aménagement – lessivage, ponçage, peinture et travaux divers pour son nouvel atelier peinture et son bureau supplémentaire afin d'offrir un meilleur confort à ses adhérents petits et grands. Tout cela a été possible grâce à l'aide de nos anciens, mais aussi grâce au temps et à l'énergie consacrés par nos jeunes, filles comme garçons, qui n'ont pas hésité à manier éponges, pinceaux et rouleaux.

Et pour encore plus de plaisir, le Stakit Club participe chaque année à de nombreuses expositions aux quatre coins de la France : Saumur, Versailles, Lyon, Jouarre, Beauvais, Clermont... Mais ce n'est pas tout : nous nous déplaçons aussi chez nos voisins de Grande-Bretagne, de Belgique... ! Nous y exposons nos réalisations (enfants et adultes) et participons à des concours... dont nous n'avons pas à rougir, vu le nombre de prix remportés par nos adultes et aussi nos cadets.

Petite nouveauté depuis maintenant 2 ans : Dans plusieurs expositions internationales, nous avons animé des ateliers d'initiation pour jeunes maquettistes, ceci afin d'aider d'autres clubs à créer et faire vivre, eux aussi, un atelier comme le nôtre.

Hummm... qu'est-ce qu'on se sent bien au Stakit Club !



LES JARDINS FAMILIAUX ET NATURE DE BORAN-SUR-OISE

Pour les Jardins Familiaux et nature de Boran sur Oise, l'année 2025 fut bien active entre les interventions à l'école maternelle de Boran, l'atelier semis, la bourse aux plantes, les 5 cafés nature et le repas des adhérents.

À l'école maternelle, chaque enfant a pu expérimenter le jardinage à la fois en intérieur pour la plantation de semis en pots et en extérieur, avec la préparation d'un petit potager dans le jardin de l'école. De plus chacun a pu rapporter bulbes et semis à cultiver à la maison avec ses parents.

En mars, gratuit et ouvert à tous, l'Atelier semis a réuni adultes et enfants pour s'initier à la plantation de différentes graines florales et potagères. La séance s'est déroulée dans la salle nature et loisir située dans la rue Courtois. Rendez-vous en mars 2026 pour un nouvel atelier.

Au joli mois de mai, cette fois-ci au soleil dans la cour de la salle nature et loisir, la Bourse aux plantes, organisée par 6 bénévoles, a permis à tout un chacun de s'approvisionner en plants de tomates variés, courgettes, potirons, butternuts, concombres, tournesols, etc. Rendez-vous en mai 2026 pour une nouvelle vente à tout petit prix.

Tout au long de l'année, les Cafés nature ont fait leurs adeptes pour échanger à qui mieux mieux, principalement sur les questions du potager, mais pas seulement. Dans la salle de la gare, nous passons deux heures à échanger de manière conviviale pour nous entraider, transmettre et comparer nos trucs et astuces, en connaître un peu plus chaque fois. Cette fin d'année en novembre nous étions plus de 20 convives.

En 2026, nous prévoyons également 5 cafés, et nous parlerons entre autres des fleurs, selon les saisons. L'accueil est gratuit et ouvert à tous.

Toutes les dates prévues sont à retrouver en dernière page dans l'Agenda. Venez nombreux !



Informations Pratiques

Agenda

MAIRIE DE BORAN SUR OISE

1 rue de la Comté
60820 Boran sur Oise
Standard : 03.44.21.63.13
Mail : mairie@boransuroise.fr

Site Internet : www.boran-sur-oise.fr

Page Facebook :
www.facebook.com/Mairie-de-Boran-sur-Oise

Lundi 9h-11h30 et 14h-17h30
Mardi 9h-11h30 et 14h-17h30
Mercredi 9h-11h30
Jeudi 9h-11h30 et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h30 et 14h-17h30
Samedi 9h-11h30

BIBLIOTHÈQUE

10 rue de la Comté
60820 Boran sur Oise
03.44.21.88.91

Mardi 16h30-18h30
Mercredi 15h00-18h
Vendredi 16h30-18h
Samedi 15h00-18h

POLICE MUNICIPALE

21 rue Joseph et Joséphine Courtois
60820 Boran sur Oise
03.44.21.27.86 / 06.07.30.56.47
police@boransuroise.fr

DIMANCHE 8 FÉVRIER

• Soirée SUPERBOWL organisée par l'association BUCKS Football à 20h à la salle des fêtes

DU LUNDI 16 FÉVRIER AU VENDREDI 20 FÉVRIER

• Stage Sportif de Squash, inscriptions en mairie jusqu'au 7 février

SAMEDI 7 MARS

• Évènement « Hauts de France Propres » organisé par la Commune, rdv à 8h30 sur les bords de l'Oise

SAMEDI 14 MARS

• Atelier Semis organisé par les Jardins Familiaux, de 10h à 12h à la Salle Nature et loisirs

DIMANCHE 29 MARS

• Fête du livre organisée par l'association l'Oise aux Livres à partir de 10h à la salle des fêtes

SAMEDI 11 AVRIL

• Café nature organisé par les Jardins Familiaux, de 10h à 12h à la Salle de la Gare

DU LUNDI 13 AU VENDREDI 17 AVRIL

• Stage Sportif de tennis
Inscriptions en mairie jusqu'au 4 avril
• Chantiers Jeunes
Inscriptions en mairie

*N'hésitez pas à suivre l'actualité de notre village sur
notre page facebook : [Mairie-de-Boran-sur-Oise](http://www.facebook.com/Mairie-de-Boran-sur-Oise)
notre site internet : www.boran-sur-oise.fr*

*En espérant pouvoir tous vous retrouver encore plus nombreux
aux prochaines éditions.*



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE BORAN SUR OISE • N° 41 • JANVIER 2026 • PARTICIPATIONS :

RESPONSABLE ÉDITION : Jean-Jacques DUMORTIER • RÉDACTION / COLLABORATION : Sabrina MARQUES – Fanny CHEVALLIER – Corinne GAUNET
Isabelle VILAREM – Richard YKEMA – Sandra VALEYRE • PHOTOGRAPHES - Bruno FURCHERT – Gilbert GLOGOWSKI
CONCEPTION / IMPRESSION : Euromovie 06 32 88 47 08